



# CONNAÎTRE SES DROITS POUR LES FAIRE VALOIR

« Nul n'est censé ignorer la loi » : toute personne est présumée connaître la loi, tant pour la respecter que pour faire valoir ses droits :

- les CIDFF vous proposent une information juridique accessible, confidentielle, individuelle et gratuite,
- des juristes diplômé.e.s et expérimenté.e.s vous écoutent et vous orientent dans vos démarches,
- vous pouvez accéder à une permanence d'information à proximité de chez vous.

## PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE DU CIDFF\*

Elles sont proposées sur le territoire de Moselle Est : dans les zones rurales, dans les quartiers prioritaires, les centres villes



### Sous quelle forme ?

- des entretiens individuels,
- des permanences téléphoniques,
- dans certains CIDFF, des visio-conférences.

### Dans quels lieux ?

- les CIDFF et leurs antennes,
- les Maisons de la Justice et du Droit (MJD),
- les Points d'Accès au Droit (PAD),
- les tribunaux,
- les Maisons de Services au Public (MSAP),
- les mairies, les centres sociaux...

### Pour qui ?

Pour tout public (particuliers et professionnels). En pratique, le public reçu est majoritairement féminin.

\* Les informations délivrées par les juristes des CIDFF ne se substituent en aucun cas aux consultations juridiques des professionnel.le.s du droit (avocat.e.s, notaires) qui sont les seul.e.s à pouvoir délivrer des conseils juridiques adaptés à votre situation.

## UNE INFORMATION PORTANT SUR DIVERS DOMAINES DU DROIT

### ▶ Droit de la famille :

- PACS, mariage, concubinage,
- séparations, divorces,
- autorité parentale : pensions alimentaires, résidence alternée, droit de visite et d'hébergement,
- filiation,
- successions,
- tutelle et curatelle...

### ▶ Violences sexistes :

- violences conjugales,
- harcèlement moral ou sexiste,
- viols et autres agressions sexuelles,
- mutilations sexuelles,
- prostitution,
- mariage forcé...

### ▶ Discriminations : emploi, logement, santé...

Notre CIDFF propose également des informations relevant de domaines spécifiques :

### ▶ Droit des étrangers :

- titres de séjour, nationalité,
- droit international de la famille (divorce international, enlèvement d'enfant, exécution de jugements étrangers)...

### ▶ Droit du travail :

- CDD, CDI, licenciement, démission, congé de maternité, autres congés, harcèlement (moral/sexuel),
- santé au travail... **Accompagnement vers l'emploi !**

### ▶ Droit de la vie quotidienne :

- logement (bail, copropriété...),
- consommation (crédits, endettement, contrats)...